



LA FEDERATION COMMUNIQUE

ÉLECTIONS TPE : ARTISANAT ALIMENTAIRE

AVEC 36 %, LA CGT CONFORTE SA PREMIÈRE PLACE

Les salariés des très petites entreprises (TPE) se sont exprimés. Les résultats officiels en fin de semaine dernière confirment la première place de notre fédération dans nos secteurs professionnels, notamment de l'artisanat alimentaire (boulangerie, charcuterie, boucherie, épicerie et fromagerie...)

La faible participation est avant tout due à des objectifs politiques et à une bonne dose d'incompétence gouvernementale. Les reports successifs et les modalités lamentables d'organisation du scrutin sont les principales causes de l'abstention, sans parler de l'absence complète de communication publique.

La CGT qui recueille près de 36 % de représentativité devant la CFDT, FO et l'UNSA quasi ex aequo, enregistre une avance se situant entre 13 et 18 % dans les secteurs de l'artisanat alimentaire. Ce score et cet écart nous permettent de fortifier nos engagements pour défendre les intérêts des travailleurs de ces professions.

Cette première place est ainsi confirmée dans quatre des cinq conventions collectives concernées par ces métiers du goût. Notre taux de représentativité est notamment de 34,8 % en boulangerie, de 40,1 % en charcuterie, de 37,7 % en boucherie, de 43,5 % en épicerie, fromagerie...

Par ailleurs, les premiers résultats connus dans des industries alimentaires de moins de 10 salariés, situent la CGT dans un résultat dépassant les 30 %, confirmant sa première place, par exemple, dans les caves coopératives viticoles avec plus de 40 %.

Les attaques incessantes contre la CGT, les opérations malsaines de promotion des organisations prônant l'accompagnement social des stratégies d'austérité du gouvernement et du patronat, n'ont pas empêché les salariés de porter la CGT en première position devant les autres syndicats. La CGT renforce encore son implantation traditionnelle auprès des ouvriers de l'artisanat alimentaire. Nous tenons à saluer cet engagement, cette confiance, cette conscience bien ancrés. La campagne de terrain menée par la CGT a ainsi porté ses fruits.

Nombre de militants syndicaux, de syndiqués et de salariés s'étonnent de l'absence assourdissante de communication médiatique, pourtant friande de commentaires politiques. A n'en pas douter, le très bon score de la CGT rend muet ces thuriféraires prompts à glorifier le syndicalisme à la botte.

Les salariés qui se sont exprimés, difficilement du fait des conditions d'organisation et d'une perturbation préoccupante, voire délibérée d'un accès informatique au vote CGT, ont choisi de légitimer les revendications portées par la CGT ainsi que les luttes que nous menons sans relâche. Nous continuerons à construire nos initiatives et actions pour faire aboutir les revendications légitimes des salariés.

Montreuil, le 20 avril 2021